



Sodifrance

IT transformation to digital

**CATALOGUE DE FORMATION
METHODES 2019**

SODIFRANCE INSTITUT

VOTRE PARTENAIRE FORMATION

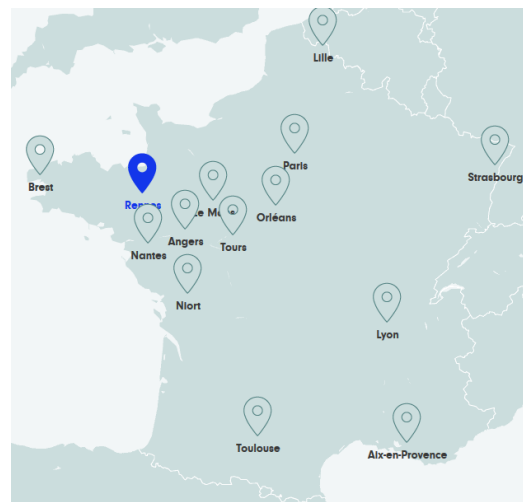
Sodifrance Institut est spécialisé dans les formations sur les technologies de l'information. Grâce aux 1 300 consultants et ingénieurs du Groupe, les formations bénéficient d'un enrichissement permanent de leurs contenus et de retours d'expériences.

Sodifrance Institut est un organisme de formation continue déclaré auprès de l'Etat

N° de déclaration d'activité : 533 506 179 35

SIRET : 420 458 382 00017

Ingénierie de formation à la demande sur des versions antérieures.



NOTRE CENTRE DE FORMATION

Sodifrance Institut

Parc d'Activités « La Bretèche »

CS 26804

35768 Saint-Grégoire Cedex

Possibilité de faire les formations dans vos locaux ou dans les agences du Groupe Sodifrance.

NOS CATALOGUES DISPONIBLES

- Langages et développement
- Sécurité
- Décisionnel
- Infra-Cloud
- Méthodes
- Systèmes Z-Os

INFORMATIONS ET RESERVATION

Sodifrance Institut

formation@sodifrance.fr

☎ : 02 99 23 46 51

OFFRE FORMATION AU SEIN DU GROUPE SODIFRANCE

UN ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT & FORMATIONS IT

Le Groupe Sodifrance avec ses consultants du pôle Conseil en architecture et méthodes accompagne les entreprises dans la définition de leur stratégie et des trajectoires technologiques permettant d'aligner leur SI sur leurs enjeux métiers.

Les Consultants sont certifiés sur de nombreux domaines. Spécialistes reconnus, ils interviennent en tant que formateurs au sein de Sodifrance Institut, permettant ainsi aux formations de bénéficier d'un haut niveau d'expertise, complétées d'une expérience acquise au sein des projets informatiques et validées par de nombreux cas pratiques.



est enregistré et datadocké, la base de données référençant les organismes de formation qui déclarent répondre aux 6 critères de qualité prévus par le décret du 30 juin 2015 relatif aux actions de la formation professionnelle continue.



↪ EN SAVOIR PLUS...

Laurent Lechat - Responsable Instituts de Formation

Tel : 02.99.23.46.63 - llechat@sodifrance.fr

Fabienne Bouvet - Assistante commerciale

Tel : 02.99.23.46.51 - fbouvet@sodifrance.fr

Pascale Briand - Assistante formation

Tel : 02.99.23.30.20 - pbriand@sodifrance.fr

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Nos formations sont exclusivement en mode présentiel.



NOS PLANS DE COURS

TESTS	6
METHODOLOGIE TESTS - VALIDATION ET TESTS DES LOGICIELS	7
FORMATIONS AGILES.....	8
GERER UN PROJET AGILE AVEC SCRUM.....	9
PERFECTIONNEMENT SCRUM	10
LES PRATIQUES AGILES DE L'EXTREME PROGRAMMING (XP).....	11
PILOTER LE DEVELOPPEMENT PAR LES TESTS (T.D.D.).....	12
PILOTER LE DEVELOPPEMENT PAR LES EXIGENCES EXECUTABLES (A.T.D.D. / TDR) ...	13
CONDITIONS GENERALES ET BON DE COMMANDE.....	14
CONDITIONS GENERALES	15
BON DE COMMANDE	18



TESTS

METHODOLOGIE TESTS - VALIDATION ET TESTS DES LOGICIELS

OBJECTIFS

- Le test est un facteur clé pour la réalisation de logiciels de qualité.
- Les bonnes pratiques, comme la vérification des livrables, les tests unitaires, les tests d'intégration sont à mener tout au long du processus de développement et améliorent ainsi la qualité du logiciel.
- Ce stage présente les principales méthodes pour améliorer les processus de test et de validation.

CONTENU PEDAGOGIQUE

- Introduction au test des logiciels
- Les processus de gestion connexes aux tests
- La démarche de test
- Les tests unitaires
- Les tests d'intégration
- Les tests de validation
- Les tests de référence
- Les tests de non régression



Pour s'inscrire :

02 99 23 46 51

formation@sodifrance.fr

Public : Tout profil intervenant sur les projets de développement

Pré-requis : Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques : 1 poste/stagiaire, alternance théorie/pratique, 8 stagiaires maximum (plus de détails p4)

Durée : 2 jours - 14 heures

Evaluation des acquis : Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis.



FORMATIONS AGILES

GERER UN PROJET AGILE AVEC SCRUM

Les pratiques agiles visent à respecter avant tout la qualité, le respect des exigences et des besoins du client tout en privilégiant la livraison rapide de fonctionnalités à forte valeur ajoutée. De surcroît, elles favorisent l'intégration du changement au travers des itérations courtes et régulières, ce qui constitue un véritable vecteur pour instaurer une relation de confiance entre le client et le fournisseur. Au cours de cette formation, vous appréhendez la philosophie des méthodes et pratiques agiles avec l'application de SCRUM : ses rôles, ses pratiques et outils.

OBJECTIFS

- Découvrir les principes et les valeurs de l'agilité
- Mesurer les impacts et les avantages des méthodes agiles
- Appréhender les techniques de gestion de projet agiles
- Comprendre les rôles associés à SCRUM et Kanban
- Maîtriser ses pratiques et les outils adaptés

CONTENU PEDAGOGIQUE

- Origines des méthodes agiles
 - Historique des projets informatiques
 - Le mouvement agile
 - Les valeurs et principes de l'agilité
 - Cas pratique de mise en situation
- Présentation de scrum
 - Origine et cadre scrum
 - Cycle, artefact, rôle, cérémonie
 - Serious game de mise en application
- Présentation Kanban
 - Cadre, Rôle, le flux tiré
 - Bonne pratique, mise en place
 - Serious game de mise en application
- Mindset Agile
 - Présentation
 - Activité
- Rétrospective

Public : Chefs de projets, MOA, développeurs, testeurs

Pré-requis : Notions de gestion de projets

Méthodes et moyens pédagogiques : 50% théorie - 50% pratique, approche pédagogique participative, simulation de situations via des jeux sérieux, des cas pratiques, des quizz, partage d'expérience sur des cas réels proposés par le formateur et / ou les participants, dans une ambiance bienveillante, sérieusement ludique, professionnelle et conviviale, 8 stagiaires maximum - Support de cours inclus (plus de détails p4)

Durée : 2 jours - 14 heures

Evaluation des acquis : Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis.



Pour s'inscrire :

02 99 23 46 51

formation@sodifrance.fr

PERFECTIONNEMENT SCRUM

Les pratiques agiles visent à respecter avant tout la qualité, le respect des exigences et des besoins du client tout en privilégiant la livraison rapide de fonctionnalités à forte valeur ajoutée. De surcroît, elles favorisent l'intégration du changement au travers des itérations courtes et régulières, ce qui constitue un véritable vecteur pour instaurer une relation de confiance entre le client et le fournisseur. Au cours de cette formation, vous approfondirez les cérémoniaux de SCRUM : outils de priorisation, estimation et rétrospective.

Cette formation proposera également une ouverture sur l'agilité à l'échelle

OBJECTIFS

- Approfondir sa posture Agile
- Approfondir les cérémonies SCRUM
- Maîtriser les pratiques et outils associés

CONTENU PEDAGOGIQUE

- Technique d'Icebreaker
- Rappel des valeurs et principes de l'agilité
- Approfondissement des cérémonies scrum
 - Rôle et posture des intervenants
 - Activité pour appréhender des techniques
 - de priorisation du backlog
 - d'estimation des users stories
 - d'animation des rétrospectives
- Présentation agilité à l'échelle
 - SAFe
 - Nexus
 - Scrum@Scale
 - Agile Less
- Mindset agile, design thinking, management 3.0



Pour s'inscrire :

02 99 23 46 51

formation@sodifrance.fr

Public : Chefs de projets, MOA, développeurs, testeurs

Pré-requis : Notions de gestion de projets

Méthodes et moyens pédagogiques : 50% théorie - 50% pratique, approche pédagogique participative, simulation de situations via des jeux sérieux, des cas pratiques, des quizz, partage d'expérience sur des cas réels proposés par le formateur et / ou les participants, dans une ambiance bienveillante, sérieusement ludique, professionnelle et conviviale, 8 stagiaires maximum - Support de cours inclus (plus de détails p4)

Durée : 1 jour - 7 heures

Evaluation des acquis : Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis.

LES PRATIQUES AGILES DE L'EXTREME PROGRAMMING (XP)

Les pratiques de l'eXtreme Programming (XP) forment un tout cohérent qui vise à améliorer la satisfaction client et la qualité des produits. Ces pratiques sont spécialement adaptées aux contextes où les besoins évoluent régulièrement tout en maîtrisant leurs coûts.

Durant cette formation, vous appréhendez les valeurs et fondements d'XP ainsi que les pratiques grâce à des exemples et des cas concrets afin de pouvoir les appliquer à vos projets.

OBJECTIFS

- Découvrir les principes et pratiques
- Mesurer les impacts et les avantages d'XP
- Maîtriser ses pratiques et les outils adaptés
- Améliorer et garantir la qualité au sein de vos projets
- Mesurer l'importance de la coopération dans les projets

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Présentation d'XP
 - Historique du mouvement agile
 - Les principes de l'agilité
 - Positionnement d'XP
- Les pratiques d'XP
 - « Métaphore »
 - « conventions de codage »
 - « travail en binôme »
 - « propriété collective du code »
 - « intégration continue »
 - « planning »
 - « livraisons régulières/rythmées »
 - « rythme soutenable »
 - « implication client »
 - « conception simple, de qualité »
- La gestion de projets
 - La gestion de projets et de l'équipe
 - La gestion des besoins et des exigences
 - Les indicateurs de qualité
- Industrialisation et Usine Logicielle
 - Compilation continue
 - Gestion de configuration
 - « Test Driven Requirement » et « Test Driven Development »
 - Couverture des tests
 - Intégration continue
 - Refactoring de code



Pour s'inscrire :

02 99 23 46 51

formation@sodifrance.fr

Public : Chefs de projets, concepteurs, développeurs, analystes.

Pré-requis : Connaissances de base du langage Java. Expérience requise en tant que participant à un projet informatique.

Méthodes et moyens pédagogiques : 1 poste/stagiaire, alternance théorie/pratique, suivi et correction personnalisés, 8 stagiaires maximum - Support de cours inclus (plus de détails p4)

Durée : 4 jours - 28 heures

Evaluation des acquis : Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis.

PILOTER LE DEVELOPPEMENT PAR LES TESTS (T.D.D.)

Principe majeur des méthodes et pratiques agiles (XP, SCRUM..), le « Test Driven Development » a pour objectif d'améliorer et de maintenir la qualité et la productivité des développements. L'idée majeure consiste à écrire systématiquement et avant toute chose les tests avant de développer. Les avantages sont nombreux (non-régression, qualité, maintenabilité et évolutivité). Cependant, cette pratique requiert un savoir-faire pour ne pas revenir inexorablement aux pratiques habituelles dès qu'un risque survient lors d'un projet (pression due aux délais, complexité des tests d'intégration...).

OBJECTIFS

- Découvrir les principes fondamentaux du TDD
- Mettre en œuvre les divers types de tests automatisés
- Appliquer le TDD dans des contextes spécifiques (bases de données, IHM)
- Pratiquer le Refactoring d'un code développé en TDD
- Adopter les bons réflexes et les bonnes pratiques du TDD

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Introduction au TDD
 - Pratiques agiles et origines du TDD
 - Les tests dans les processus de développement
 - Tester c'est industrialiser
 - Pas de bénéfices sans une bonne couverture de tests
 - Les types de tests
- Principes fondamentaux
 - Le cycle de développement du TDD
 - Test-First et les 3A
 - Le Refactoring ou la Conception émergente
- Les bonnes pratiques du TDD
 - Les frameworks de test (JUnit/TestNG/Mock et Stub...)
 - Les différents types de tests (Bdd, IHM, Web, Intégration)
 - Les techniques du Refactoring
- Augmenter les gains
 - Évaluer et augmenter la couverture de vos tests
 - Couplage avec un serveur d'intégration continue
 - Écrire les tests dès la phase de spécification avec la MOA : « Test Driven Requirements »
 - Architecture type d'usine logique



Pour s'inscrire :

02 99 23 46 51

formation@sodifrance.fr

Public : Responsables de tests, développeurs, chefs de projets, responsables qualité

Pré-requis : Pratique de la conception objet et du développement avec Java

Méthodes et moyens pédagogiques : 1 poste/stagiaire, alternance théorie/pratique, suivi et correction personnalisés, 8 stagiaires maximum - Support de cours inclus (plus de détails p4)

Durée : 2 jours - 14 heures

Evaluation des acquis : Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis.

PILOTER LE DEVELOPPEMENT PAR LES EXIGENCES EXECUTABLES (A.T.D.D. / TDR)

Les méthodes et pratiques agiles privilégient la qualité lors du développement tout en respectant les délais et sans contraindre le périmètre et les besoins. Pour autant, les délais et les coûts d'un projet peuvent être compromis par les silos organisationnels en amont et en aval de la phase de développement (phase d'analyse et de validation).

Le principe du TDR consiste à supprimer les frontières entre l'analyse et les tests. Vous écrirez alors des dossiers de spécifications exécutable et interprétable automatiquement par les outils de validation. Fini les délais incompressibles, terminé les erreurs d'interprétation, appréciez votre ROI !

OBJECTIFS

- Découvrir les principes du pilotage par les tests
- Évaluer l'impact sur le fonctionnement d'un projet
- Découvrir les outils accompagnant cette démarche

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Cycle de vie des projets agiles
 - Méthodes agiles
 - Cycles de vie des projets
 - Cycle de vie du projet avec TDR
 - Liens entre TDR et TDD
- Mettre en œuvre le TDR
 - Spécifier les besoins par les tests
 - Rédiger les exigences et les tests
 - Traçabilité des tests
 - Validation des exigences et de l'analyse par les tests
- Comment éviter les freins potentiels ?
 - Présentation du « Behavior Driven Development »
 - S'appuyer sur la MOE pour écrire ces tests
- Adopter le TDR
 - Mesurer les bénéfices
 - Accompagnement du changement

Les outils TDR

- Fit & FitNess
- Greenpepper
- Concordion
- JBehave



Pour s'inscrire :

02 99 23 46 51

formation@sodifrance.fr

Public : Analystes fonctionnels, développeurs, responsables des tests, équipes AMOA

Pré-requis : Connaissances de base en test logiciel.

Méthodes et moyens pédagogiques : 1 poste/stagiaire, alternance théorie/pratique, suivi et correction personnalisés, 8 stagiaires maximum - Support de cours inclus (plus de détails p4)

Durée : 3 jours - 21 heures

Evaluation des acquis : Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis.



CONDITIONS GENERALES ET BON DE COMMANDE

CONDITIONS GENERALES

1. - Conditions de la formation

Nous garantissons un poste par personne pour les formations dans nos locaux ou dans les locaux de l'un de nos partenaires.

Afin de réaliser de manière optimale les formations dans vos locaux, merci de bien vouloir prévoir une salle équipée d'un tableau ou d'un paper-board, un vidéo projecteur, ainsi qu'un matériel par participant.

Nos factures sont payables à 30 jours. Elles tiennent lieu de convention de formation professionnelle simplifiée. Une convention séparée pourra être établie sur demande.

Les prix s'entendent hors frais de repas.

2. - Objet

Par le présent contrat, et moyennant le respect des stipulations ci-après, SODIFRANCE-ISIS assumera auprès du CLIENT en contrepartie du prix les prestations de formation indiquées dans les Conditions Particulières.

Les présentes Conditions Générales ne peuvent valoir comme offre de contracter à l'égard de tous tiers. SODIFRANCE-ISIS se réserve expressément le droit d'agréer tous tiers se proposant d'adhérer au présent contrat.

3. - Conditions

La prestation décrite dans les Conditions Particulières s'effectuera dans les locaux de SODIFRANCE-ISIS ou tous autres locaux que ce dernier jugera bon de désigner. Ces locaux seront adaptés à ladite prestation. Le CLIENT s'engage donc à se déplacer à ses frais dans lesdits locaux pour bénéficier de la prestation.

SODIFRANCE-ISIS s'engage à respecter les délais indiqués dans les Conditions Particulières pour exécuter sa prestation. Toutefois, cette obligation n'est que de moyens.

SODIFRANCE-ISIS fixera les horaires pour exécuter sa prestation. Celle-ci aura lieu pendant les jours ouvrés entre 9h et 18h00 (7 heures de formation /jour). Le CLIENT s'engage à respecter ces horaires ou à indiquer exceptionnellement à SODIFRANCE-ISIS, dans un délai suffisant, qu'il est dans l'impossibilité de les respecter. Dans ce dernier cas, les Parties s'efforceront de trouver un horaire commun.

4. - Obligations du contrat

Le CLIENT reconnaît posséder, par lui-même ou par l'intermédiaire de son personnel bénéficiaire de la prestation, des compétences générales nécessaires pour profiter de la prestation décrite dans les Conditions Particulières. Le cas échéant, les Conditions Particulières indiqueront les compétences spécialement requises au préalable.

Le CLIENT s'engage à suivre de façon attentive la formation, ou à faire suivre ladite formation par un personnel attentif.

Le CLIENT ne peut prétendre à aucun remboursement en cas de non-respect de ces obligations.

Le CLIENT s'oblige à ne pas engager directement ou indirectement un collaborateur de SODIFRANCE-ISIS, présent ou à venir, ou à le prendre à son service sous quelque statut que ce soit, même dans l'hypothèse où la sollicitation serait faite à l'initiative dudit collaborateur.

Cette obligation de ne pas faire est valable pendant la durée du présent contrat et pendant les 12 mois qui suivront son expiration.

Dans l'hypothèse où le CLIENT ne respecterait pas cette obligation de non sollicitation de personnel, il sera tenu de dédommager SODIFRANCE-ISIS en lui versant une indemnité forfaitaire égale au montant brut des appointements perçus au cours des 12 derniers mois par le collaborateur concerné. Dans l'hypothèse où ledit collaborateur n'aurait pas 12 mois d'ancienneté, cette indemnité sera égale au montant des appointements bruts perçus par celui-ci et majorés des frais de formation et de recrutement.

5. - Prix

La réalisation des obligations de SODIFRANCE-ISIS fait l'objet d'une facturation. Le CLIENT s'engage à s'acquitter du prix indiqué dans les Conditions Particulières.

Toute prestation effectuée par SODIFRANCE-ISIS au profit du CLIENT et ne figurant pas dans les Conditions Particulières fera l'objet d'une facturation supplémentaire au tarif en vigueur. Le CLIENT s'engage à prendre connaissance de ces tarifs avant toute demande supplémentaire. Ces tarifs seront réputés acceptés par le CLIENT de façon irréfragable dès lors que celui-ci a passé une nouvelle commande.

Le prix est payable net et sans escompte à la date indiquée dans les Conditions Particulières, et à défaut d'indication, à l'achèvement de la prestation.

Les ristournes et rabais éventuels sont indiqués dans les Conditions Particulières. A défaut, ils sont réputés ne pas exister.

En cas de retard de paiement, SODIFRANCE-ISIS pourra de plein droit et sans sommation demander le paiement de :

- une pénalité de retard de 1.5% fois le taux légal à compter du jour suivant la date de règlement prévue ;
- une somme forfaitaire de 15 € HT correspondant aux frais de dossier ;
- tous les frais autres, directs et indirects, liés à une procédure de recouvrement, amiable ou judiciaire, éventuellement diligentée contre le CLIENT.

6. - Propriété intellectuelle

SODIFRANCE-ISIS fournira au CLIENT tous les documents nécessaires à la réalisation de sa prestation, notamment les supports de cours. Le CLIENT pourra conserver lesdits supports à l'issue du contrat.

Toutefois, ces documents ne sont remis au CLIENT que pour la stricte exécution du présent contrat et sont réservés à son usage personnel. Ainsi, le CLIENT n'acquiert aucun droit de propriété intellectuelle sur lesdits documents. Il s'interdit donc notamment de les représenter ou de les reproduire, à titre gratuit ou onéreux, en tout ou partie, et même pour son usage personnel, sans l'autorisation préalable et écrite de SODIFRANCE-ISIS. Le CLIENT s'interdit donc notamment d'en faire profiter tous tiers, y compris ses filiales éventuelles, à des fins personnelles ou professionnelles, sous quelque façon que ce soit. Le CLIENT reconnaît être informé des sanctions de la contrefaçon.

7. - Responsabilité

SODIFRANCE-ISIS n'est tenu envers le CLIENT à aucune conséquence - directe ou indirecte - liée à l'exécution du présent contrat.

La responsabilité de SODIFRANCE-ISIS est limitée à deux fois le montant total HT du contrat dans l'hypothèse où celle-ci est recherchée pour l'inexécution des obligations contractuelles.

Dans tous les cas, la responsabilité de SODIFRANCE-ISIS ne pourra pas être recherchée en cas de force majeure. Seront assimilés à un cas de force majeure pour l'application du présent contrat les faits de grève du personnel de SODIFRANCE-ISIS.

8. - Sous-Traitance / cession du contrat

SODIFRANCE-ISIS se réserve la possibilité à tout moment de faire sous-traiter tout ou partie des prestations prévues dans le présent contrat.

De même, SODIFRANCE-ISIS pourra céder à un tiers tout ou partie de sa qualité de cocontractant au présent contrat. Le CLIENT est réputé accepter par avance irrévocablement ladite cession. Le CLIENT ne pourra plus alors demander à la société SODIFRANCE-ISIS d'exécuter le présent contrat et la tiendra quitte pour l'avenir. Le CLIENT devra alors s'adresser directement au cessionnaire. Le CLIENT dispense SODIFRANCE-ISIS et le cessionnaire à effectuer les formalités prévues par l'article 1690 du Code civil.

Le CLIENT ne pourra pas céder tout ou partie de ses droits issus du présent contrat.

9. - Annulation

SODIFRANCE-ISIS pourra annuler de plein droit la prestation prévue au présent contrat sous réserve de l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception respectant un préavis de 15 jours et sous réserve de fournir au CLIENT un motif suffisant, comme par exemple un manque imprévu de personnel qualifié. En ce cas, SODIFRANCE-ISIS remboursera au CLIENT les sommes éventuellement déjà perçues sans être tenu à aucune autre conséquence, directe ou indirecte.

Le CLIENT pourra annuler sa demande sous réserve de l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception respectant un préavis de 10 jours calendaires minimum.

En ce cas, le CLIENT ne devra aucune somme à SODIFRANCE-ISIS. Dans l'hypothèse où ce préavis ne serait pas respecté, SODIFRANCE-ISIS pourra prétendre au paiement de l'intégralité des sommes dues en vertu du présent contrat.

10. 1- Suspension du contrat / résolution / résiliation

SODIFRANCE-ISIS pourra de plein droit et sans sommation refuser d'exécuter sa prestation ou la suspendre selon le cas, dans l'hypothèse où tout ou partie du prix n'a pas été acquitté par le CLIENT à la date prévue.

Toutefois en ce cas, SODIFRANCE-ISIS pourra de plein droit et sans sommation préférer exiger la résolution ou la résiliation du présent contrat.

Dans l'hypothèse où SODIFRANCE-ISIS applique au CLIENT l'une des sanctions décrites ci-dessus, SODIFRANCE-ISIS pourra de plein droit réclamer le paiement de la totalité des sommes que le CLIENT aurait dû verser au titre du contrat suspendu, résolu ou résilié, outre des dommages & intérêts éventuels.

Si le CLIENT fait l'objet d'une procédure collective, le CLIENT s'engage à en informer SODIFRANCE-ISIS dans les meilleurs délais. SODIFRANCE-ISIS pourra de plein droit et sans sommation résilier le présent contrat, sous réserve du respect des dispositions d'ordre public de l'article L.621-28 du Code de commerce.

11. - Renonciation

La renonciation à un droit issu du présent contrat dont est titulaire SODIFRANCE-ISIS ne peut résulter que d'un écrit signé par un représentant dûment habilité. Cette clause est formulée à titre de validité de ladite renonciation. Toute tolérance de SODIFRANCE-ISIS ne peut valoir renonciation.

12. - Litige

En cas de litige et à défaut d'accord amiable, le Tribunal de commerce de RENNES (35) sera seul compétent.

La loi applicable est le droit français.

13. - Primauté des présentes conditions générales et des conditions particulières

Dans l'ordre de priorité suivant, les présentes Conditions Générales et les Conditions Particulières forment l'intégralité des accords des Parties. Aucun autre document n'a vocation à entrer dans le champ contractuel, sauf avenant écrit et signé des Parties. Tout autre document, notamment les Conditions Générales qu'applique éventuellement le CLIENT à ses prestataires, est inopposable à SODIFRANCE-ISIS.

Toutefois le cas échéant, la proposition commerciale adressée par SODIFRANCE-ISIS et acceptée par le CLIENT pourra tenir lieu de Conditions Particulières pour l'application du présent contrat dès lors qu'il n'existe entre les Parties aucun autre document intitulé « Conditions Particulières ».

BON DE COMMANDE

Merci de retourner ce bon de commande par mail : formation@sodifrance.fr
Ou de nous contacter au 02.99.23.46.51

Cordonnées du client final

Société			
Nom du contact		Prénom	
Fonction		Département	
Téléphone ligne directe		Téléphone portable	
E-mail			
Lieu où va se dérouler la formation		<input type="checkbox"/> Site du client	<input type="checkbox"/> Site Sodifrance Si oui lequel :
Adresse de la formation à préciser			
Adresse de facturation <u>si différence de celle de la société</u>			

Informations concernant les formations

Intitulé de la formation			
Durée de la formation		Nombre de stagiaires	
Dates de la formation			
Prix de la session en € HT	€ HT	Frais de déplacement du formateur	€
Prix de la formation € TTC	€ TTC		

👉 CONDITIONS DE FACTURATION ET DE REGLEMENT

Facturation émise dès la fin de la formation.
Le règlement de la facture s'effectuera à 30 Jours à compter de la date de réception de la facture.

Bon pour Accord client (Cachet + Signature)



Accompagnement au changement & formations IT

02.99.23.46.51
formation@sodifrance.fr

www.sodifrance.fr/formations

